

LE FRANCO-CANADIEN

Publie à St-Jean d'Iberville, Canada.

GABRIEL MARCHAND, Rédacteur-en-chef.

I. BOURGUIGNON, Propriétaire.

FONDE LE 1er JUIN 1860

LA VELOUTINE
CH. FAY

Est une poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire pour la peau.

Elle est invisible, impalpable et adhérente et donne à tout fraisheur et Transparence.

CH. FAY
9, RUE DE LA PAIX
A PARIS

GRANDE EXPOSITION
DRAPS, CASIMIRS, TRICOTS.

Tweed's Ecosais, Anglais, Américains, Canadiens

De parons les plus savants et d'après les derniers goûts obsc.

O. G. CLEMENT
MARCHAND-TAILLEUR

72, Rue Richelieu, St-Jean.

Avant de donner votre robe à faire, tenez lui faire une visite. On y trouvera des tailleurs de première classe, confectionnant les habillements d'hommes et d'enfants d'après les dernières modes.

M. O. G. CLEMENT garantit en outre satisfaction complète.

LE "FRANCO-CANADIEN"

L'édition semi-quotidienne paraît les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT

Un an \$2.50
Six mois 1.25
Tout semestre commencé se paie en entier.

(Edition hebdomadaire.)
Un an 1.00

Tarif des Annonces.

Première insertion, par ligne..... 10 cts
Chaque insertion subséquente..... 4
L'abonnement est invariablement payé d'avance.

Les frais de port sont à la charge de l'éditeur.

Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, lettres d'affaires, extra chargées, communication, etc, devront être adressées à

I. BOURGUIGNON, Propriétaire
St-Jean d'Iberville.

Nous prions instamment nos abonnés qui ne sont pas en règle avec leur abonnement au *Franco-Canadien*, de vouloir bien payer ce qui nous est dû, le plus tôt possible. Nous avons retardé la collection depuis quelques mois, afin de permettre aux cultivateurs de finir leurs récoltes avant de dénouer les cordons de leurs bourses. Maintenant que la chose est terminée, nous espérons que tous se feront un devoir de payer leur abonnement, qui, comme chacun le sait, est payable d'avance.

C'est pourquoi, « comme il peut arriver aux associés d'avoir des opinions politiques différentes » pour que la bonne harmonie ne soit pas troublée par les divergences des partis, il faut se rappeler le but de ces associations, qui tiennent du catholicisme même leur nom, et « se proposer uniquement dans la conduite de ne paraître à aucun parti, » en se souvenant de cette divine parole de l'apôtre Saint-Paul : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu la livrée du Christ. Il n'y a plus de Juif ni de Grec, plus d'esclave ni d'homme libre..... car vous êtes tous un dans le Christ. » Il en résultera cet avantage que non-seulement tous les associés entre eux, mais aussi que les diverses associations du même genre réaliseront ce qui doit être le but principal de leurs efforts, l'entente et la bonne harmonie. « En mettant de côté, comme nous l'avons dit, les questions de parti, on supprimera les principales causes de querelles, » et ainsi une même cause réunit en elle tout le monde, cette cause la plus grande et la plus noble, sur laquelle il ne peut exister de dissentiment entre catholiques dignes de ce nom.

Enfin, « il est très important que ceux qui combattent par leurs écrits, surtout dans les journaux, pour la défense de la religion, observent cette règle. » Leur zèle et leurs bonnes intentions nous sont connus, et Nous ne pouvons manquer de leur accorder de justes éloges pour leur mérite à l'égard du catholicisme. Mais la cause qu'ils ont embrassée est si bonne et si haute, qu'elle exige de nombreux conditions auxquelles ne doivent pas faillir les défenseurs de la justice et de la vérité. « Les avis que Nous avons donnés aux associations, Nous les donnons même aux écrivains, » afin qu'écartant dans un esprit de douceur et de mansuétude les sujets de disputes qui maintiennent entre eux et dans le public l'union des esprits ; car les écrivains peuvent beaucoup en bien et en mal. Comme il n'y a rien de plus contraire à la concorde que la violence du langage, les jugements téméraires, les calomnies, il faut éviter et détester tout ce qui y ressemble. Pour la défense des droits sacrés de l'église et de la doctrine catholique, « ce n'est pas des débats acrimonieux qu'il faut, mais une discussion modérée et mesurée, » où le poids des arguments plutôt que la violence et l'apreté du style donne raison à l'écrivain.

Telles sont donc les règles de conduite que Nous estimons les plus propres à faire disparaître les causes qui empêchent la parfaite union des esprits. Ce sera à vous chers fils et vénérables Frères, d'être les interprètes de notre pensée auprès du peuple et de veiller, autant que vous le pourrez, à ce que tous conformément à Nos avis. Nous avons toute confiance que les Espagnols, tant par l'effet de leur attachement éprouvé envers ce Siège apostolique, qu'en considération des avantages de la concorde, le feront d'eux-mêmes. Qu'ils reproduisent les exemples de leur nation ; qu'ils considèrent que si leurs ancêtres ont pu accomplir chez eux et au dehors de si grands faits, ce n'est pas assurément en gaspillant leurs forces dans des divisions, mais en agissant comme avec une seule âme et un seul esprit. Car, c'est animés par une fraternelle affection et par un même sentiment qu'ils ont triomphé de la redoutable domination des Maures, de l'hérésie et du schisme. Qu'ils suivent donc les traces de ceux dont ils ont reçu la foi et la gloire, afin de se montrer les héritiers non seulement de leur nom, mais aussi de leurs vertus.

LEON XIII, PAPE.

Lettre Encyclique de Notre Très-Saint Père le Pape LÉON XIII

A SES VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHÊVÊQUES ET TOUS LES ÉVÊQUES DE LA NATION D'ESPAGNOLE.

A Nos Vénérables Frères et Chers Fils les Archevêques et Evêques et autres Ordinaires de la région d'Espagne.

LÉON XIII, PAPE

Solus.

Tous ceux qui aiment le nom catholique doivent s'unir comme par un pacte en vue de poursuivre avec zèle ce dessein, aussi noble que nécessaire, et faire taire un peu les opinions diverses relatives à la politique « bien qu'il soit très permis de défendre ces opinions en leur lieu, honnêtement et légitimement. L'Eglise, en effet ne condamne pas des préoccupations de ce genre, pourvu qu'elles ne répugnent ni à la religion ni à la justice ; » mais, loin de tout fracas de contestations, elle continue d'apporter ses soins à l'utilité commune, d'aimer tous les hommes avec une charité maternelle, réservant toutefois ses prédilections pour ceux dont la foi et la piété sont plus grandes.

Or, le fondement de la concorde dont Nous avons parlé est le même dans l'Eglise que dans la société bien constituée : c'est l'obéissance au pouvoir légitime, qui, par ses ordres, par ses interdictions, par sa direction, procure la concorde et l'harmonie dans la variété des esprits. A cet effet, Nous allons rappeler des choses bien connues de tous : Nous les rappelons néanmoins afin qu'elles soient l'objet non-seulement des réflexions de l'esprit, mais de la pratique et des usages quotidiens et comme la règle du devoir.

En considérant les dissentiments qui agitent en ce temps-ci beaucoup d'esprits, non seulement Nous exhortons tous les Espagnols, mais Nous les adjurons instamment de se montrer pénétrés de ce grand devoir. Qu'ils s'appliquent avec un soin particulier, à garder la modération et à pratiquer l'obéissance, ceux qui appartenent au clergé et dont les paroles et les actes ont le plus d'autorité, comme exemple, auprès de tous les partis. Les œuvres de leur ministère, qu'ils le sachent bien, leur deviendront surtout salutaires au prochain, s'ils s'attachent à l'autorité et à la volonté de celui qui gouverne le diocèse. Il n'est pas dans l'ordre que les prêtres se livrent aux rivalités de partis de manière à paraître avoir plus à cœur les choses humaines que les divines. « Qu'ils comprennent donc qu'il leur faut prendre garde de sortir de la sagesse et de la mesure.

Grâce à ce soin, Nous sommes persuadés que le clergé espagnol contribuera de plus en plus par sa vertu, sa doctrine et ses œuvres, non-seulement au salut des âmes, mais au bien de l'Etat.

Pour l'aider dans cette tâche, Nous faisons grand cas du concours de ces associations, qui sont comme des troupes auxiliaires pour la propagation du nom chrétien. Aussi approuvons-Nous leur existence et leurs œuvres, et nous souhaitons vivement qu'en croissant en nombre et en zèle elles produisent des fruits toujours plus abondants.

UNION HOTEL
COIN DE LA PLACE DU MARCHE ET LA RUE CHAMPLAIN.

Cet hôtel qui est favorablement connu du public voyageur comme étant l'un des plus spacieux, les plus confortables, et les mieux situés de la ville de St-Jean continue toujours sous l'habile direction de Monsieur

H. C. DANDURAND
A donner complète satisfaction.

Il déclare au public de St-Jean et de la campagne qu'il aura toujours à sa disposition, une excellente table, des chambres confortables et une vaste remise pour l'accommodement des voyageurs.

On trouvera à PUNION HOTEL, pendant tout l'hiver, un excellent breuvage connu sous le nom TOM & JERRY. C'est délicieux et réconfortant.

A L'ENSEIGNE DE LA BOULE ROUGE.

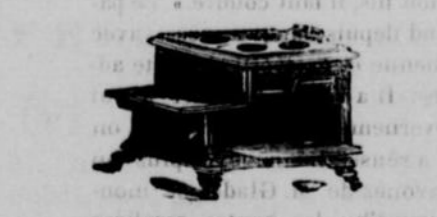
J. E. McNULTY
\$50,000

De marchandises de toutes sortes, tels que marchandises sèches importées directement de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, des Etats-Unis, etc., etc.

Hardes faites, Epicerie, Ferronneries, Fleur, Lard, Sel, Poivre, Charbon, Vin et Liqueurs, etc., etc., pour être vendus à des prix extrêmement réduits d'ici au premier juillet prochain.

Le soussigné invite respectueusement ses nombreux pratiques et le public en général à faire une visite à son grand magasin

RUE RICHELIEU, ST-JEAN
Avant d'acheter ailleurs.
St-Jean, 8 avril 1880.



M. EDUARD MOREL
Ferblantier.—Couvreur.—Plombier

9, PLACE DU MARCHÉ

GRAND CHOIX

PORLES A CHARBON
(pour cuisine.)

FOURNAISES
de toutes grandeurs.

Assortiment varié, de goût, de 1ère qualité et à bon marché.—Satisfaction garantie. Le public est prié d'en prendre avis et de faire ses achats chez

EDOUARD MOREL
9, Place du Marché, St-Jean.

MOULINS A COUDRE.
Célèbres Moulins à Coudre de

Howe, le Nouveau Wanzler, les Wheeler et Wilson et Singer améliorés.

Pour cordonniers, tailleurs et familles

Le soussigné tiendra toujours en mains des moulins de seconde main ainsi qu'un assortiment complet d'aiguilles, morces et attachement de moulins.

M. PICARD répare toutes ces machines et les garantit.

IG. DESTROISMAISONS de PICARD,
No 90, rue Richelieu, (côté Dewar.)
St-Jean, P. Q., 27 janvier 1881.

GRANDE VENTE !

A l'entrepôt d'habits, pendant le Mois de Decembre.

- VENTE SPECIALES :**
- Linge dessous pour messieurs.
 - Foulards en soie et laine.
 - Mouchoirs en soie et en toile.
 - Gants et mitaines de kid.
 - Gants chamois
 - Chemise de flanelle.
 - Chemises blanches et de couleurs.
 - Collets et manchettes.
 - Cravates et foulards
 - Tuques pour garçons.
 - Ullsters.

Ne manquez pas cette occasion d'acheter des présents pour les fêtes.

Souvenez-vous de l'endroit,

H. McCONKEY
97, Rue Richelieu, St-Jean P. Q.

CATALOGUE

—DES CADEAUX DE—
NOEL ET DU JOUR DE L'AN,
A vendre à bon marché chez
ED. ARPIN.

- Pour Dames et Delles.**
- Pots à l'eau en argent
 - Huillier
 - Beurrier
 - Vases à magnades
 - " Sardinies
 - Anneaux à serviettes
 - Pore-cartes
 - " en écaille
 - " montées en pluche
 - " montées en cuir de Russie
 - " montées en cristal
 - " en écaille
 - lettres en limaçons
 - journaux
 - Boîtes à bijoux en pluche
 - " ouvrage
 - " en velour, en cuir, etc.
 - " parfums
 - " peinture
 - " de papeterie
 - " en limaçons
 - Sets de boîtes à gants et mouchoirs.
 - Ecrier en cristal
 - Secrétaires de toutes sortes
 - Ornement en pl. de pan
 - Patins et raq. etc., etc.
 - Albums en porce. en velours et en cuir.
 - Albums en papier
 - Livres de prières en ivoire en velour, en satin et en cuir.
 - " en ivoire et en cuivre.
 - " montées en argent
 - " argentées
 - " pierre et plastique.
 - " en pierre
- Pour Messieurs.**
- Cadres en velour.
 - " et chromos à l'huile.
 - Portes-cartes en porcelaine.
 - Corbeilles à fruits et à pain.
 - Sets de cabarets en papier marqué.
 - Pots de fleurs artificielles
 - Vases Parisiens, magnifiques
 - Tasses et secoupees en porcelaine
 - Garattes de toilettes
 - Sets
 - Patins de souliers
 - Boîtes de fantaisie de toutes sortes
- Pour Enfants.**
- Ecriers en argent en bronze et en cristal
 - Anneaux serviettes en argent
 - Tasses et secoupees
 - " en porcelaine
 - Pipes en écume de mer
 - Crayons en or et en argent
 - Boîtes de toilettes
 - Portes-montres
 - Portes cigares en cuir de Russie
 - Allumettes en argent
 - gazzettes en noyer noir
 - " monnaies
 - Pots à tabac, un beau choix
 - Blagues à tabac
 - Jeux de dominos, etc., etc.

Edouard Arpin, Rue Richelieu, St-Jean P. Q.

MM. Morin & Co.
PROPRIETAIRES DE
Forges, Scieries,
MAGASIN GENERAL
ST-CESAIRE, P. Q.

N. BROUILLET
SELLIER
No. 77 Rue Richelieu
(Bloc Paquin)

VIS-A-VIS L'HOTEL MONETTE

remercie ses nombreuses pratiques de l'engagement libéral qu'elle lui ont donné depuis qu'il est établi à St-Jean et il espère que le public de St-Jean et des environs continuera à l'encourager, maintenant qu'il a un assortiment complet de ce qu'il y a de mieux en fait de

Harnais
simples et doubles de toute beauté et de qualité supérieure ; de Valises, Porte Man teaux, Sacs, etc., de toutes grandeurs et de toutes formes et de première qualité.

On reconnaît universellement

que les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les **Pilules purgatives** que la science ait inventées. Étant purement composées de végétal, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les **Pilules Cathartiques d'Ayer** sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces **Pilules** sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analystes.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Voulez-vous vous chausser

A BON MARCHÉ ? ?
—ALLEZ CHEZ—
OLIVIER PAQUIN
77-RUE RICHELIEU-77

Où vous serez certain de trouver un assortiment complet de

Chaussures de toutes sortes
—POUR—
Hommes, Femmes et Enfants.

M. PAQUIN achète toujours pour argent comptant et ayant par conséquent peu de dépenses, est en état de vendre à meilleur marché que partout ailleurs.

Pour plus de satisfaction on aille lui faire une visite et on sera certain de ne pas avoir fait un voyage inutile.

N'oubliez pas l'endroit, chez

O. Paquin, 77, Rue Richelieu.
St. Jean, 12 déc. 1882.

La première maison de Saint-Jean pour les

ARTICLES DE MODES
est sans contredit le magnifique établissement de

Delle POIRIER
Rue Richelieu, (Bloc O'Gain)

Les dames voudront bien s'empresser d'aller se pourvoir chez elle de tout ce qu'il leur faut pour l'automne et l'hiver. Elles y trouveront un assortiment complet en fait de

Plumes d'Autruches
Fleurs Françaises

splètes et volors de toutes couleurs, assortiment complet de lingerie et bas de différentes nuances pour dames et enfants.

Les dames n'ont qu'à rendre une visite à Melle Poirier et elles seront satisfaites.

TERRES A VENDRE

Les soussignés offrent en vente, à des conditions faciles, trois lots de terres connues sous les numéros 72, 73 & 76 du cadastre. Paroisse Ste-Brigide, Rang de Wood, formant en tout 270 arpents.

LANGELIER & DECELLES.
St-Jean, 24 Oct. 1882.—3m.

Rien de moins que les incontestables bienfaits

repandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salisporite d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des sels de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles.

La Salisporite d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S. A. chimistes pratiques et analytiques.

Le Franco-Canadien

ST JEAN, 30 JANVIER 1883

Notre Premier Ministre.

Nous disions au commencement de la session, en parlant du successeur de M. Chapleau, que pour se remettre dans les bonnes grâces du public et combattre la mauvaise impression causée par son avènement de parasite, il lui faudrait, dans cette circonstance, frapper un grand coup, se révéler enfin dans toutes ses attributions d'homme d'état et de grand politique.

A venir jusque-là, il est vrai, son rôle de chef de cabinet s'était borné à bien peu de chose, —histoire de promener à travers notre province, sa corpulente majesté. Ce qui n'empêchait pas certaines bonnes âmes au cœur charitable, de s'écrier : « Mais, attendons que le moment soit venu ; M. Mousseau, nous l'admettons n'a pas encore fait de merveilles : nous nous dit, cependant, que ce n'est pas là, de sa part, une tactique afin de mieux surprendre son monde quand son heure aura sonné ? Peut être ne dit-il rien, parce qu'il pense beaucoup ?? »

Et bien, cette heure solennelle, elle a sonné pour M. Mousseau, comme toutes les autres, sans plus de résultat.

Les feuilles salariées essayent bien de soulever l'enthousiasme de leurs lecteurs à l'occasion du premier signe de vie qu'a donné le Premier Ministre en répondant à M. Mercier ; mais l'on sent dans cette phraseologie ronflante et creuse, le fruit pénible de la flagornerie soudoyée.

On a beau se battre les flancs, se fouetter il est très-difficile d'inculquer aux autres ce qu'on ne ressent pas soi-même. Or, de l'aveu d'une foule de gens désintéressés, le coup de théâtre, si impatiemment attendu, a complètement raté. M. Mousseau devant la chambre, n'a pas dépassé son niveau habituel.

Sa diction monotone, ses gestes empétrés—quand il y en a,—l'absence complète du feu sacré, qui ne nuit pas plus au débat qu'à l'orateur de hustings et plusieurs autres défauts inhérents à sa nature ont été cause qu'à son maiden speech dans l'assemblée législative, M. Mousseau, a recennilli, de la bouche de ses auditeurs ennuyés, beaucoup plus de bailllements que de bravos.

Et c'est cet homme que M. Chapleau dans sa fuite.....vers des climats plus chauds, nous a légué en échange de notre voie ferrée ! C'est là le personnage à qui on a donné pour mission de rétablir nos finances compromises !

Le marché, si toutefois l'on peut ainsi qualifier l'impasse d'une marchandise embarrassante, n'est pas, croyons-nous, à notre avantage.

Nouvelles politiques.

Hier, l'ordre du jour était plus ou moins mêlé. Des questions décidées la veille revenaient sur le tapis, constatation qui ahurit pour un moment député et groffier. Il paraît qu'une main profane avait, à la suite de la précédente séance, fait main basse sur quelques documents lorsqu'on les avaient portées de la salle des séances au bureau des votes et délibérations. De là la confusion.

— On dit que M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement provincial, a fait un rapport affirmatif sur la découverte d'une source de pétrole

sur la terre d'un M. Bertrand, à la Pointe aux Tremblés (Portneuf).

— Le bibliothécaire du parlement provincial est d'opinion qu'il faudrait exiger un dépôt de \$4 de chaque personne, les députés exceptés, avant de lui livrer un seul livre. Cette mesure de rigueur, d'après M. Lemay, serait nécessaire pour arrêter le pillage dont il se plaint.

De la Tribune :

On prétend que M. Baubien ne sera pas aussi malin qu'on prévoyait contre le gouvernement. On lui aurait fait entendre que, s'il est bon garçon, il ferait ses piques et recevrait l'absolution de tous ses péchés.

—Le Courrier de Montréal croit que M. Mousseau a dû faire beaucoup de promesses pour ramener au bercail toutes les brebis égarées, mais il demande si toutes ces promesses seront remplies. Non, pas toutes, ce serait trop.

—D'après toutes les apparences, ce n'est pas la coalition, mais la collision qu'on va avoir.—Électeur du 27.

Un nouveau Pont.

Projet Beaudry — Ses avantages — La longueur 5 milles.

Quel qu'un qui s'occupe de navigation, nous apprend que M. J. A. U. Beaudry, ingénieur civil et arpenteur a conçu un nouveau projet qui devra nécessairement être appelé à faire compétition s'il n'est remplacé par le projet Shearer. Voici quelques détails qui cet intéressé a pu nous procurer et que nous nous empressons de soumettre au public.

Le pont tel que projeté par M. Beaudry, partira de la Pointe Saint-Charles, se rendra à l'extrémité ouest de l'île Ste Hélène, qu'il traversera pour se rendre ensuite à l'île Ronde et de là à Longueuil.

Sur la plus grande partie de son parcours ce pont suivra la ligne de 25 pieds d'eau. Il aura 150 pieds de largeur, 15 pieds au-dessus du niveau de l'eau et sera surélevé à un quai qui sera lui-même élevé à 4 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Ce pont aura une voie double pour les chars et une voie double pour les voitures et un chemin pour les piétons.

A l'extrémité ouest de l'île Ste Hélène se trouvera un pont tournant qui permettra le passage des navires du Haut-Canada. De ce point encore devra partir un embranchement qui ralliera l'île Ste Hélène à l'île Moffat et cette dernière à Ste Lambert. Cet embranchement aura 50 pieds de largeur.

Le projet Shearer qui a été soumis à la commission du havre n'offrirait pas les avantages de celui de M. Beaudry.

M. Shearer voulait faire une tranchée qui eut eu pour effet de faire baisser de plusieurs pouces le niveau de l'eau et gêner beaucoup la navigation. L'espace de 4 pieds qui séparerait le quai du niveau de l'eau fait disparaître cet inconvénient et fera préférer le projet de M. Beaudry.

En hiver, le quai sera protégé de brise glace qui le mettront hors des atteintes de cette dernière.

M. Beaudry se propose aussi de préparer un plan par lequel il fera disparaître le quai de l'île Moffat, et le pont en pierre du Grand Tronc à Ste Lambert.

Ce sont, selon lui, deux obstacles qui nuisent beaucoup à la navigation ils gênent le passage de l'eau et en détournent le cours, et c'est là la cause principale du courant extraordinaire qui se fait sentir à Hochelaga, et entre Montréal et l'île Ste Hélène.

Nous conseillons fortement M. Beaudry de soumettre ce projet à la commission du havre, qui saura sans aucun doute en apprécier la valeur.

—Courrier de Montréal.

Nous prions ceux de nos abonnés, tant du Canada que des Etats-Unis, qui changent de localité, de nous donner leur ancienne et nouvelle adresse, et par là éviter toute irrégularité dans l'expédition du journal.

—Ne faites pas marcher un cheval souffrant d'un éparvin, avant de lui avoir appliqué le contenu d'une bouteille de « Kendall's Spavin Cure. » Comme remède puissant pour les hommes et pour les animaux, il n'a pas son égal.

Notes Locales.

—Dans la cause de Jules Lamoureux vs. Joseph Molleur et La Banque de St-Jean, mise en cause, jugement interlocutoire a été rendu, hier matin, ordonnant la nomination d'un auditeur.

—Samedi dernier, le 27 janvier 1883, la mort a frappé, à l'âge de 82 ans, une respectable citoyenne de cette ville, Geneviève Gaboriau, épouse de feu Michel Menard. Cette patriarcale qui a parcouru sa longue existence en faisant le bien, laisse derrière elle, pour la pleurer, une nombreuse génération se distribuant comme suit : 12 enfants, 74 petits enfants et 28 arrière-petits-enfants.

—Nous avons reçu les deux livraisons du mois dernier du Pictorescque Canada. Nous ne pouvons que répéter les éloges que nous avons déjà faits de cette publication unique dans le pays tant sous le rapport de la perfection typographique que sous celui des gravures.

—Dans un article intitulé : « Les étudiants vs. la police », que nous avons publié, dans un de nos derniers numéros, nous faisons erreur quant au nom de l'étudiant accusé du vol de cadavre ; au lieu de : Lafontaine, lisez : Fontaine.

—La prostration nerveuse, la vieillesse prématurée, causées par le tabac, l'alcool, l'excès de travail, ou extravagances, seront guéries par le traitement pour les nerfs et le cerveau du Dr E. C. West. En vente chez Wight & Cie, St-Jean.

—Arrivages de la maison Langelier et Detelles pendant les deux dernières semaines :

- 300 barres et 75 paquets de fer
- 4 caisses de ferronneries américaines.
- 40 quarts et 25 caisses de bière
- 6 caisses de marchandises sèches
- 15 boucaults de grosse et de petite morue.
- 50 bris de poisson blanc et de truite.
- 10 bris de petits poissons gelés
- 20 demi bris de harengs
- 5 caisses de ferronneries
- 6 drilles et 2 enclumes
- 75 sets d'essieux canadiens
- 30 paires de ressorts
- 6 poches d'amandes
- 10 caisses de tomates, petits pois, pêches, etc.
- 33 sets de moyeux
- 20 boîtes de raisin.
- 22 boîtes de clous et de canelle.
- 2 paquets sacs de papier
- 1 machine « combinaison » pour le fer.

Indiennes.—Nous avons en mains un lot d'indiennes, très-fortes et de couleurs garanties, valant 15 cts la verge que nous vendrions à 10 cts la verge ; remplacez que ceci est moins que le prix courant.

Nous avons encore une quantité de coupons que nous vendons sans réserve. Le succès que nous avons obtenu dans notre vente d'étoffe à robes a été tel, que nous avons décidé d'offrir à réduction encore quelques pièces pour satisfaire à la demande générale.—Larocque & Bourke.

—Pour l'homme il n'a pas son égal ; pour les animaux, il n'est pas surpassé. Quoi ? Le « Kendall's Spavin Cure. »

—Les pilules de Ayer aident la digestion, stimulent l'appétit, rétablissent l'action et régulent les fonctions de la sécrétion du corps, produisant par le fait, une condition de santé parfaite.

—Quand vous avez un vieux cheval qui a passé le prix du marché, appliquez-lui le « Kendall's Spavin Cure » et le résultat sera merveilleux. Lisez l'annonce.

Traité sur le cheval.—Cet ouvrage de prix sera donné comme prime aux souscripteurs nouveaux qui paieront d'avance et à tous les anciens souscripteurs payant leurs arriérés et une année d'avance. Le traité sur le cheval, dont nous publions un supplément cette semaine au profit de nos abonnés, donne des renseignements concernant le traitement du meilleur de nos animaux domestiques lorsqu'ils sont malades et la manière de le traiter en santé. Ce livre est illustré de 65 gravures, montrant les diverses phases de la maladie du cheval, avec les instructions nécessaires, soigneusement détaillées pour le guérir. Ce livre seul vaut plus que ce que vous payez pour votre abonnement.

—Le moulin à farine de la succession Langelier vient de subir des réparations, considérables qui en font un établissement de première classe dans le genre.

Les cultivateurs qui ont du grain à faire moulin peuvent se présenter avec la certitude d'être servis à leur satisfaction. Les sons et l'argent n'ont pas été ménagés dans ces améliorations devenues nécessaires.

—Dans tous les environs, les récoltes sont excellentes et il ne reste plus aux habitants de la campagne qu'à écouler avec avantage ce qui leur a coûté tant de peines et de travaux, MM. C. R. Cousins et Cie ont déjà commencé leurs achats de grains et ils sont disposés à acheter toutes espèces de grains qu'on leur offrira, tout en payant les plus hauts prix du marché. Les cultivateurs trouveront donc leur avantage en vendant leurs produits à MM. C. R. Cousins et Cie.

—Pendant ce mois, les jours croissent d'une heure et 5 minutes. Le soleil se lève à 7h. 30m. Le soleil se couche à 4h. m 58 p. m. Dernier quartier le 1 à 8 h. 15 m. du matin.

Nouvelle lune le 9 à 1 h. et 14 m. du matin. Premier quartier le 16 à 8h. 3m du matin. Pleine lune le 31, à 2h. 6m. du soir.

Echos des alentours.

NAPIERVILLE.

Dans le malheur affreux qui vient de faire perdre à M. J. M. Faubert, de Sherrington, le fruit de plusieurs années de labeur et d'économie, nous sommes heureux d'annoncer qu'aidé de plusieurs amis influents, entr'autres MM. Moïse Faubert et Médéric Catudal, M. P., il a réussi à composer avec ses fournisseurs de Montréal à 30 cts dans la piastre, ce qui va permettre à M. Faubert de continuer ses affaires dans quelques jours, comme par le passé.

—Les Révdes Sœurs de Ste-Anne se préparent à ouvrir leur bazar annuel à St-Rémi le 3 février prochain. Tout le monde est invité.

—M. Chéri Fille a été élu maire du village de St-Rémi le 24 du courant, et élu le manque de Juges de Paix dans notre comté, force a été à M. Fille de se rendre à Napierville pour prêter le serment d'usage avant d'entrer en fonctions, devant le préfet M. T. Catudal.

ST-ALEXANDRE.

A l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté d'Iberville, MM. Félix Boivin, Hypolite Brosseau, Alexis Demiers, Albert Bigonnesse, Joseph Choquette, Paul Bissonnette, Pierre Hamel et François Gosselin, fils, ont été unanimement élus directeurs de la société d'agriculture du comté d'Iberville.

A une assemblée des directeurs de la même société, tenue le 19 janvier MM. Félix Boivin, président, Pierre Hamel, vice-président, et A. L. L. Brien, fut continué dans sa charge de secrétaire trésorier.

—A l'assemblée annuelle des habitants francs-tenanciers de la paroisse de St-Alexandre, tenue le 8 janvier, MM. Solyme Larocque et Alexis Perault ont été élus de nouveau conseillers.

Parlement Provincial.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 25

A la séance de l'assemblée législative cette après-midi, le comité des ordres permanents a fait rapport que son organisation était complète et que M. Aselin avait été choisi comme président. Le quorum sera de cinq membres. M. PICARD présente un projet de loi pour amender la loi sur l'éducation, en ce qui concerne la ville de Rimouski.

M. DEMERS demande si le gouvernement a pris aucune mesure depuis la dernière session pour amender le tarif des régulateurs de manière à prévenir les abus et un projet de loi doit-il être présenté à ce sujet pendant cette session ? L'hon M. MOUSSEAU dit que le gouvernement a étudié la question et que les changements auxquels allusion est faite seront ordonnés par un arrêté du conseil.

L'hon M. IRVINE demande la production d'un état indiquant le montant perçu jusqu'à ce jour en vertu de la loi imposant taxe sur les compagnies possédant une charte, et le nombre de poursuites intentées pour le recouvrement de cet impôt. Son but est d'obtenir des explications au sujet de l'action du gouvernement en instituant 400 actions contre les compagnies commerciales lorsqu'une seule case devant servir de précédent aurait été suf-

fisante tout en épargnant au moins \$40,000 de dépenses à la province.

Il ne met pas en doute les bons motifs du gouvernement, mais il aimerait qu'on lui donnât une raison plausible à ce sujet, incompréhensible à tout le monde, le gouvernement excepté. Il dit que ce qu'il y a de plus singulier, c'est que toutes ces poursuites ont été prises à Montréal ; il aurait pourtant suffi de consulter l'indicateur pour connaître le nombre de différentes Cies sans se donner le trouble de chercher si elles possédaient ou non une charte. On s'écoume à bon droit de ce nombre extraordinaire de poursuites lorsqu'on ne sait pas même si la loi est constitutionnelle.

La demande est accordée. L'honorable M. Mercier demande la production de copies de tous les arrêtés du conseil et de la correspondance échangée entre le gouvernement et le conseil de l'instruction publique de Québec.

Adopté. Aussi un état détaillé indiquant les sommes d'argent payées au gouvernement à même le fond d'emprunt municipal depuis le premier janvier 1880 avec la date des paiements, et une copie des arrêtés du conseil concernant la perception de tous fonds des différentes municipalités de la province enfin un tableau des frais de voyage accordés aux commissaires.

M. MARCHAND demande copie de toutes les réclamations pour indemnités au sujet des pertes subies par les commerçants de foire ou autres produits agricoles fautes d'accommodations nécessaires sur le chemin de fer Q. M. O. et O. pendant que le gouvernement avait la propriété de cette voie ferrée, aussi le nom des personnes dont les réclamations ont été payées et le montant des sommes accordées dans chaque cas.

Le débat se continue ensuite sur la motion de l'hon. M. Mercier demandant copie des documents qui se rattachent aux dernières nominations de juges de paix.

M. Barabatch, député de Montmagny, prit ensuite la parole. Il se plaint de l'injustice avec lequel on a traité les libéraux de son comté, lors de ces nominations. La motion fut adoptée et la séance est levée.

Québec, 26

Les projets de loi suivants ont été présentés à la séance de cette après-midi :

L'hon M. MOUSSEAU.—Pour établir la pétition de droit.

M. TRUDEL.—Pour amender l'article 1048 du code municipal.

L'hon M. BEAUBIEN.—Pour constituer le village d'Hochelaga en ville.

M. LABERGE.—Pour autoriser le Synode du diocèse de Montréal à vendre certains immeubles.

L'hon M. GARNEAU.—Pour amender l'acte constitutif des dames religieuses de Jésus Marie.

L'hon M. WURTELE.—Pour établir un fonds de retraite en faveur de certains officiers de la justice et d'autres branches du service public.

M. ST. HILAIRE demande si le gouvernement se propose de mettre à exécution les recommandations faites à la dernière session par le comité de l'agriculture.

L'hon M. MOUSSEAU répond que la question est à l'étude.

L'hon M. WURTELE demande la production d'un tableau indiquant les montants payés ou à payer à la compagnie de sucre de be-teraves de Coaticook ayant nom « The Pioneer Root Sugar Company. »

L'hon M. MERCIER demande quand le gouvernement sera prêt à proposer que la chambre se forme en comité des subsides.

L'hon M. MOUSSEAU.—Pas plus tard que sept ou huit jours.

La séance est levée à 5h 15m du soir.

CHOSSES ET AUTRES.

—Sa Sainteté Léon XIII a nommé Mgr Northrup au évêché vacant siége de Charleston, Caroline du sud, et Mgr Ritcher au nouveau siége épiscopal de Grand Rapids, Michigan.

—Le Cimbria, parti jeudi de Hambourg pour New York, ayant à bord 390 passagers et 110 hommes d'équipage en pleine mer au large de Borkum. Le brouillard était très-épais. Le Cimbria est allé de suite à fond. Les chaloupes ont été mises à l'eau, chargées de monde. On n'en a encore retrouvé qu'une. Jusqu'à présent 56 naufragés seulement ont été recueillis. Six steamers ont été expédiés à la recherche des autres chaloupes, mais on craint qu'elles ne soient irrévocablement perdues. Aux dernières nouvelles les chaloupes n'étaient pas encore trouvées.

—L'histoire est horrible, et pourtant elle est vraie.

C'est un trait d'avare comme jamais on en a entendu raconter. Il est unique ; c'est le triste comble de l'avarice.

Ces jours derniers, est décédé à Rimouski, une jeune fille dont le père est riche de plusieurs mille piastres. Eh bien ! ce riche ingrat, ce père dénaturé a refusé de fournir quatre planches pour faire le cercueil de son

enfant. Il a fallu avoir recours à quelques personnes charitables de la ville.

Et tout cela pour ne pas toucher son argent qu'il adore ! C'est une infamie.

—La Patrie Nouvelle, de Cohoes, N. Y., donne des détails intéressants sur le collège commercial dont nous avons annoncé la fondation.

Cette institution qui ne fait que de commencer compte déjà dans son sein 71 internes et 160 externes, [non] lui fit beaucoup augurer pour l'avenir. | Trois professeurs ecclésiastiques et deux laïques forment le corps enseignant dont le Rév M. Dugast est supérieur. C'est le premier collège commercial canadien commencé dans la Nouvelle-Angleterre, et qui est appelé à rendre d'éminents services à nos jeunes compatriotes des Etats-Unis.

Nos compatriotes de Cohoes doivent être fiers de leurs institutions où leurs enfants peuvent maintenant puiser une instruction solide et une éducation vraiment chrétienne.

—Un accident terrible avait lieu la semaine dernière sur le chemin de fer Southern Pacific. Après avoir gravi une rampe de plusieurs milles de longueur, un train express s'était arrêté à la station de Tehichipa, Californie. Au moment où l'on changeait de machine le train recule ; on veut serrer les freins, mais par une cause demeurée inconnue, il est impossible de les faire fonctionner. Alors commence un mouvement accéléré de descente qui atteint bientôt une vitesse vertigineuse. Au bas de la côte, la voie faisait une courbe. C'est là que la mort attendait les malheureux voyageurs. Après le déraillement les wagons prirent feu. Trente deux personnes ont été tuées ou brûlées. Le nombre des blessés est considérable.

—Samedi après midi, près de la station St-Hédeline, sur la ligne du Québec Central, un train mètre pesamment chargé se dirigeant vers Québec a déraillé. Le mécanicien, du nom de Desroches, demeurant à Lévis, a été tué. Comme il y avait beaucoup de neige sur la voie, on avait été obligé de mettre une charrie en avant du train. On suppose que cette charrie rencontrant un obstacle se serait brusquement arrêtée et aurait été cause du déraillement de la locomotive. Tous les chars qui étaient lancés à une assez grande vitesse, sont venus s'écraser sur la locomotive, la renversant sans dessus dessous. Le malheureux Desroches s'est trouvé enseveli sous le tender et ce n'est qu'à près plusieurs heures de travail opiniâtre qu'on est parvenu à le retirer de cet position. Il était alors mourant et a expiré quelques minutes plus tard.

—On lit dans le Figaro :

Héritier d'une des situations les plus difficiles que le Saint Siège ait vues, Léon XIII met en pratique le conseil qu'une princesse italienne donna au roi de France : « Maintenant, mon fils, il faut coudre. » Le pape recoud depuis cinq années, avec une patience et un esprit de suite admirables. Il a voulu ramener à lui les gouvernements de l'Europe, et on sait s'il a réussi. Les envoyés plus ou moins avoués de M. Gladstone montent aujourd'hui les hautes escaliers du Vatican, avec l'ambassadeur de l'Empire d'Allemagne, avec le grand duc Constantin Nicolaievitch, oncle du Czar, et avec les diplomates russes, fort étonnés de s'y coudoyer.

L'auguste vieillard peut se féliciter de son œuvre. Au prix des quels la beursil conduit ainsi à bon port la barque de Pierre, Dieu seul le sait.

—Vers 4 heures de l'après-midi dimanche le 21, la ville Sans Francisco a été ébranlée par sept explosions successives, espacées de quelques secondes, et les habitants sortant en masse de leurs maisons ont vu une immense colonne de fumée s'élever en travers de la baie, mais ils n'ont eu l'explication de cette série d'explosions que plusieurs heures après. Les sept bâtiments composant la manufacture de la dynamite de Point Clément près de West Barkely, ont sauté l'un après l'autre, par une cause inconnue. Ils renfermaient ensemble huit tonnes de dynamite. Les explosions ont été suivies d'une conflagration formidable. Les pompiers et citoyens accourus pour combattre le feu ont vu les corps de plusieurs hommes étendus en des endroits dont la chaleur empêchait l'approche. Sept employés chinois, dangereusement blessés, ont été dégagés de dessous les décombres, ainsi qu'un blanc, nommé Oscar Tor-

Feuilleton du Franco-Canadien

No. 27

LE LOUP BLANC.

PAR PAUL FEVAL.

XXI.

MADemoiselle de VAUNOY.

Il appela sur son visage, fait à ces brusques changements, une expression de grosse gaite.

—Vous êtes une méchante enfant, Alix, dit-il en la baisant bruyamment au front. Vous savez que je n'ai rien à vous refuser et vous abusez de votre pouvoir, qui marche à grands pas vers la tyrannie. Ce que je disais était curieuse pure. Je voulais surprendre ce grand secret, mais vous m'avez vaincu, et je m'engageai plus avec vous de combats de paroles. Je lancerai contre vous, en guise d'avant-garde, si le cas se présente, ma demoiselle Olive de Vaunoy, ma digne sœur... et alors tenez-vous bien, je vous le conseille!

Alix ne se méprit point à cette gaie soudaine. Vaunoy avait raison de le dire: malgré sa vieille expérience d'intrigant, il n'était point de force à lutter contre la hantise droite de sa fille. C'était de la part du maître de la Tremblay de la diplomatie prodigieuse en pareil cas.

—Je suis heureuse de vous entendre parler ainsi, mon père, dit seulement Alix.

—Alors, soyez clément, et prenez un peu compassion de ce pauvre M. de Béchemel... mais cela viendra, et il sera temps d'en parler plus tard.

Il tira sa montre.

—Onze heures déjà, murmura-t-il, Allons! ma fille, je vous laisse et vous donne carte blanche, sûr ma confiance est bien placée. Au revoir! Il fit un geste familier et caressant auquel Alix répondit par une respectueuse révérence, et se hâta de regagner son appartement, où ses deux ministres l'attendaient l'un en philosophe, l'autre en ronflant.

Lorsque Alix fut seule, son beau visage perdit son expression de fierté. Un morne découragement se peignit dans son regard.

—Le revoir! murmura-t-elle; subir encore cette douleur!

Elle avait descendu sans savoir les escaliers intérieurs et les degrés de granit du perron. Elle se laissa tomber sur un banc de gazon à l'entrée du jardin et mit sa tête pâle entre ses mains.

Au bout de quelques minutes, elle retira de son corsage une petite médaille de cuivre, informe et rustiquement historiée, qu'un cordon de soie suspendait à son cou sous ses habits. Elle la regarda longtemps, puis elle dit:

—Le revoir! oui... souffrir, mais le sauver!

XXII.

DEUX BONS SERVITEURS.

Vaunoy avait souvent avec sa fille des entretiens semblables à celui que nous venons de rapporter. Alix savait à peu de choses près de quel intérêt étaient pour son père les bonnes grâces de M. de Béchemel; elle avait même deviné que Vaunoy n'avait sur les immenses domaines de Tremblay qu'un droit de possession douteux et précaire.

Il va sans dire qu'elle n'abusait jamais de cette confiance.

Le caractère de son père, qu'elle eût sincèrement voulu ne point juger mais dont la bassesse lui sautait aux yeux, lui avait été, dès sa première jeunesse, une cause perpétuelle de chagrin. Son esprit sérieux, loyal et fort s'était habitué à la tristesse, et dans l'empressement qu'elle avait mis autrefois à accepter la recherche de Didier il faut compter pour une part son désir ou plutôt son besoin d'échapper à l'obsession paternelle.

Elle ne voyait, au reste, dans l'usurpation de Vaunoy qu'un danger et non point un crime, parce qu'elle ignorait que cette usurpation préjudicait au légitime propriétaire.

Et, par le fait, personne n'aurait pu soutenir l'opinion opposée, Tremblay n'ayant point laissé d'héritier.

L'intendant royal ridicule et méprisabla la fois, inspirait à Alix une invincible répulsion, et sans la patiente insistance de son père elle eût rejeté ouvertement et depuis longtemps les prétentions de Béchemel.

Vaunoy ne se laissait pas. Il croyait connaître les femmes, et attaquaient Alix en faisant briller à ses yeux toutes les féeries que peut évoquer l'opulence. Béchemel était l'homme le plus riche de son temps.

Vaunoy ne faisait pas de progrès, mais il gagnait des jours.

L'arrivée de Didier pouvait anéantir son pénible et long travail; il essaya de dresser une barrière entre sa fille et le capitaine. Nous avons vu le résultat de sa tentative: le hasard devait le servir bien que son habileté.

Il avait un hardi projet dont la première idée lui était venue sous la charnille, en compagnie de Didier et de Béchemel.

Le projet, depuis lors, avait mûri dans sa tête. Il en avait pesé laborieusement les chances pendant le déjeuner, et s'était déterminé à jouer coûte que coûte ce périlleux coup de dés.

ner, et s'était déterminé à jouer coûte que coûte ce périlleux coup de dés.

Il y avait une demi-heure que M. de Vaunoy avait rejoint ses deux acolytes. Maître Alain avait secoué tant bien que mal sa somnolence, et Lapière s'était installé, selon sa coutume, dans un excellent fauteuil. Il s'agissait d'écouter le maître faisant l'exposé de son plan.

Vaunoy avait parlé longtemps et sans s'interrompre. Lorsqu'il se tut enfin, il interrogea ses deux serviteurs du regard. Maître Alain répondit par un geste équivoque, Lapière se balança fort adroitement sur son seul des quatre pieds de son siège.

—Ne m'avez-vous pas entendu? demanda Vaunoy.

—Si fait, dit Lapière, pour ma part, j'ai entendu.

—Moi aussi, ajouta maître Alain.

—Et qu'en dites-vous?

Le vieux majordome est la déman-gaison d'attendre sa bouteille car-rée, où peut-être il aurait trouvé une réponse, mais il n'osa pas; il attendit, pensant qu'il serait temps de parler lorsque Lapière aurait donné son avis.

Lapière se balançait toujours.

—Qu'en dites-vous? répéta Vaunoy en fronçant le sourcil.

—He! he! fit Lapière d'un air capable.

—Voilà! prononça emphatiquement maître Alain.

—Comme! s'écria Vaunoy avec colère, vous ne comprenez pas que, dans ces circonstances, sa mort devient un cas forcé dont je ne puis être responsable? que les soupçons se détournent naturellement de moi, et qu'il faudrait folie ou mauvaise foi insigne pour m'accuser d'un pareil malheur?

—Si fait, dit Lapière, pour ma part, je comprends cela.

Maître Alain exécuta un grave signe d'approbation.

—Eh bien? reprit Hervé de Vaunoy.

—He! he! fit encore Lapière.

Vaunoy, dont le front devenait pourpre, diaphème entre ses dents.

—Oui, reprit l'ex-avealer de sabres sans s'émouvoir le moins du monde; évidemment il ne pourrait échapper. Si nous en étions là, je ne donnerais pas six deniers de sa vie, mais...

—Mais quoi?

—Nous n'en sommes pas là.

—Penses-tu donc que l'appât des cinq cent mille livres ne soit pas assez fort?

—Il viendrait pour la dixième partie de cette somme.

—Pour la vingtième, dit maître Alain en aparté, je donnerais mon âme au diable, moi qui suis un homme d'âge et un fidèle sujet du roi.

—Alors, que veux-tu dire? demanda Vaunoy à Lapière.

Maître Alain tendit l'oreille, afin de s'approprier au besoin l'opinion de son collègue. Celui-ci, sans paraître prendre garde à l'impatience toujours croissante de Vaunoy, se dandina un instant et jeta ces paroles avec suffisance:

—Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler des apologues La Fontaine, je suppose... Si vous vous fâchez, je deviens muet. Ce La Fontaine est un poète de fort bon conseil, ce qui est rare chez les poètes. Il me souvient d'une de ses fables...

—Saint-Dieu! interrompit Vaunoy je donnerais dix louis pour bâtonner ce drôle!

—Donnez et bâtonnez, répondit imperturbablement Lapière. Quant à la fable dont je parle, vous ne pouvez la juger avant de l'avoir entendue, et, ne la sachant point par cœur, je ne vous la réciterai pas.

—Mais, Saint-Dieu! détestable ma-raud, où veux-tu en venir?

—Je vous prie d'excuser mon peu de mémoire, poursuivit Lapière; à défaut de texte, la copie s'efface. Voilà ce que c'est: Les rats tiennent conseil et cherchent un moyen de mettre à mort un chat fort redoutable...

—Je te comprends! s'écria violemment Vaunoy qui se leva et parcourut la chambre à grandes enjambées.

—Pas moi, pensa maître Alain.

—Je te comprends, répéta Vaunoy tu as peur!

—Vous vous trompez. Il voudrait mieux pour votre projet que j'eusse tenu. Mais je suis parfaitement déterminé à faire comme les rats de la fable; je n'ai pas peur.

—Tu braveras mes ordres misérable!

—Attacher le grelot est une mauvaise série tout à fait en dehors de mes principes et de mes habitudes. Qu'un autre l'attache, et pour le reste, je suis votre soumis serviteur.

—De quel diable de grelot parle-t-il? se demandait tout doucement maître Alain, et à quel propos est-il ici question de rats?

Vaunoy garda un instant le silence et se activa sa promenade. Son front, si riant d'ordinaire, était sombre comme un ciel de tempête. Sa face passait alternativement de pourpre au livide, et un tremblement agrippait ses lèvres.

—L'orage sera rude, dit tout bas Lapière. Attention, maître Alain!

—Par grâce, de quoi s'agit-il? murmura celui-ci qui trembla de confiance.

Lapière se pencha à son oreille et prononça quelques mots. Un frisson secoua les membres du vieillard.

Notre-Dame de Mi-Forêt! balbutia-t-il; j'aimerais mieux aller en enfer!

Lapière se pencha à son oreille et prononça quelques mots. Un frisson secoua les membres du vieillard.

Notre-Dame de Mi-Forêt! balbutia-t-il; j'aimerais mieux aller en enfer!

Lapière se pencha à son oreille et prononça quelques mots. Un frisson secoua les membres du vieillard.

Notre-Dame de Mi-Forêt! balbutia-t-il; j'aimerais mieux aller en enfer!

A continuer.

AVIS.

Toute personne qui nous enverra une piastre, recevra le Franco-Canadien d'une fois par semaine, pendant un an, ainsi qu'une prime consistant en un joli livre avec 65 gravures.

Ce volume traite de toutes les maladies du cheval et indique le remède devant amener une guérison certaine.

Tous ceux qui ont des chevaux devraient se faire un devoir de s'abonner au plus tôt afin de posséder un livre qui, par les services qu'il leur rendra et l'argent qu'il leur épargnera, vaut infiniment plus que la modique somme d'une piastre, prix de l'abonnement au Franco-Canadien.

Le Renouveur des cheveux, de Hall

Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayer de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renouveur des Cheveux, de Hall ("Hall's Hair Renewer"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

Ku vente chez tous les Pharmaciens

Lisez le témoignage de cures merveilleuses.

Fremont, Ohio, 25 janvier 1881. D. B. J. Kendall et Cie., Messieurs: Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour le bienfait et les avantages que j'ai retirés de votre inestimable Spavin Cure, dont la réputation est si étendue. Mon cousin et moi possédons un étalon d'une valeur de \$4,000 qui avait un très mauvais éparvin et qui quatre médecins vétérinaires éminents condamnaient comme incurable et comme un cheval fini. Comme dernier recours, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille du Kendall's Spavin Cure. Ce remède eut un effet magique, la troisième bouteille guérit la maladie, et le cheval est aussi bien portant que jamais. Le Dr. Dick, d'Edinbourg, était un de mes oncles, et je prends beaucoup d'intérêt à tout ce qui peut favoriser la profession à laquelle il appartenait.

Notre dévoué, JAMES A. SWINSON, Ingénieur Civil. PAIX—\$1.00 par bouteille, ou six bouteilles pour \$5. Tous les pharmaciens l'ont ou pourront vous le procurer. Il sera envoyé à aucune destination, sur réception du prix, par les propriétaires, Dr. R. J. Kendall et Cie., Edinbourg Falls, Vt.

JAMES O'CAIN

Commerçant de CHARBON ET BOIS

AGENT DE LA London Assurance Corporation

Sur la vie et contre le feu.

Queens Ins. Co of London

Sur la vie et contre le feu!

Northern Ins. Co

Contre le feu.

La royale canadienne.

Merine et feu

Western assurance

Feu et marine.

Citizens Ins. Co

Feu, vie et garantie.

La compagnie Souveraine d'assurance

E. C. KNIGHT

AGENT GENERAL D'ASSURANCE. No. 41, RUE ST-JACQUES

Représente à St-Jean les compagnies de premières classe, qui suivent, avec un capital de \$75,000,000. Royal de Liverpool et Londres. Phoenix de Londres. North British and Mercantile de Londres et Edinbourg. City of London de Londres. Commercial Union Company de Londres. Imperial-Londres. Lancashire-Manchester. St-Jean, 14 juin 1881.

CHEMIN DE FER DU SUD

SOUTH EASTERN

LIGNE D'AIR DE MONTREAL A BOSTON

Commencant le 6 Novembre 1882.

Départ des trains comme suit:

Départ de Montréal à 9.00 A. M. West Farnham à 10.32. Express du jour, pour New Port, St. Johnsbury, Portland, Concord, Nashua, Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Départ de Montréal à 5.00 P. M. West Farnham à 6.40. Train local pour Stantead, Waterloo, Bedford, Stanbridge, Frelighsburg et toutes les stations intermédiaires avec raccordement directe avec le Passump-sic pour Springfield et tous les points sur la ligne du Connecticut River.

Départ de Montréal à 6.30 P. M. West Farnham à 8.10. Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations).

Départ de Boston, part de West Farnham à 7.15 A. M. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations).

Train local de Stanstead part de West Farnham à 9.00 A. M. arrive à Montréal à 10.45 A. M. (les lundis exceptés).

Express du jour de Boston part de West Farnham à 7.40 P. M. arrive à Montréal à 9.10 P. M.

Chars particuliers sur l'express du jour et chars particuliers Pullman sur l'express de nuit.

Raccordements faits à Montréal avec les trains pour Québec, Ottawa et avec les trains de l'Ouest.

Tous les trains sont réglés d'après l'heure de Montréal.

BRADLEY BARLOW, Prés. et Gérant-général.

T. A. MacKINNON, Assistant-gérant.

H. A. ALDEN, Surintendant.

AUX VOYAGEURS.

Pour renseignements quant aux moyens à prendre afin de voyager à bon marché dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, s'adresser à

Jos. TETRAULT

Agent pour St-Jean et ses environs

No. 42, RUE RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

M. Tétrault portera une attention toute particulière aux informations demandées.

SAMOISSETTE, MORIN & CIE

MANUFACTURIERS DE

Portes, châssis, jalousies, moulures de tous genres, &c.

A CHA S DE BOIS DE TOUTES ESPECES, TELS QUE:

Pin, épinette, pruche, chêne, frêne, bois blanc, merisier plané et truit.

BARDEAU

de pin, de cèdre et de pruche constamment en mains.

Commandes exécutées sous le plus court délai et à l'entière satisfaction des pratiques.

Samoisette, Morin & Cie

RUE ST-JACQUES

[Près du chemin de fer.]

ST-JEAN, P. Q.

St-Jean, 21 mai 1881-1a.

H. Aldéric Hamelin

HUISSIER

Collection prompts et retours immédiats

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE, P. Q. 30 décembre 1880.

Marchand & Charbonneau

NOTAIRES

88, rue Jacques-Cartier St-Jean.

LIGNE DE L'AIR

BOSTON & MONTREAL

Pou tela plus ancienne et la plus courte

Tous les trains sont munis de plateforme

MILLER

et de

VANTILATRES WASHINGTON.

EXPRESS DE JOUR part de Montréal. à 7.15 a. m., St-Jean, 8.10, St-Albans, 9.45 a. m., Boston via Lowell.

Expres de nuit part de Montréal à 5.15 p. m., St-Jean, 4.15 p. m., St-Albans, 4.40 p. m., Troy, Albany et arrive à N-York à 6.75 a. m.

TRAIN MIXTE part de St-Jean à 7.40 m., pour West Farnham et Waterloo et arrivant à Waterloo à 11.30 p. m.

EXPRESS DE NUIT pour Boston part de Montréal à 6.30 p. m., St-Jean, à 7.30 p. m., et arrive à Boston, 8.30 a. m.

TRAINS ALLANT AU NORD.

EXPRESS DE JOUR part de Boston à 8 a. m., New-London 5 a. m., Springfield 8 a m. Troy 8.30 a. m. se retire avec le 1. 1. 1. train poste quittant New-York à 4. a. m., St. Albans 6.30 p. arrivant à St. Jean, à 7.40 p. m., pour Montréal et l'Ouest.

EXPRESS DE NUIT part de Boston à 7.00 p. m., et N-York via Springfield à 3.00 p. m., St-Albans 6.05 a. m., arrive à St. Jean à 7.30 a. m., Montréal 8.30 a. m.

TRAIN D'ACCOMMODATION part de St-Albans à 12.10 p. m., arrive à St. Jean à 3.20 p. m.

TRAIN POSTE part de Magog à 4.25 a. m., de Waterloo 5.45 a. m., arrive à St. Jean 7.25 a. m., au retour, il part de St-Jean à 4.15 p. m. et arrive à Waterloo à 6.00 p. m., et à Magog à 7.25 p. m.

TRAIN MIXTE part de Waterloo à 12.40 arrive à St. Jean à 4.25 p. m.

Des chars particuliers Pullman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et entre Montréal et Springfield, et des chars particuliers de Wagner entre Montréal et New-York via Troy.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, St-Jean, P. Q.

I. B. FUTVOYE, Surintendant.

J. W. HOBART, Surintendant-Général

St-Albans, 9 mars 1881.

ON S'EN SERT PENDANT TOUTE L'ANNEE.

SALSEPAREILLE DE JONSTON

Pour La maladie du Foie, Dyspepsie et pour purifier le sang.

Elle est en usage depuis 20 ans et on a découvert que c'était la meilleure préparation possible pour les maux de tête, douleurs dans le côté et dans le dos, maladie de foie, boutons sur la figure, dyspepsie, hémorroïdes et toutes les maladies provenant du mauvais fonctionnement du foie et de l'impureté du sang. Des milliers de personnes en prennent et en font prendre à leurs enfants. Les médecins la prescrivent tous les jours. Ceux qui s'en servent une fois la recommandent aux autres.

Elle se compose de Doek jaune, Salsepareille de Honduras, Coriis sauvages, etc... et une foule d'autres simples précieuses. Elle est uniquement végétale et ne peut faire de mal à la constitution la plus délicate. C'est un des meilleurs remèdes pour les boyaux. On la vend chez tous les pharmaciens pour une piastre la bouteille ou six bouteilles pour cinq piastres.

Ceux qui ne peuvent obtenir une bouteille de ce remède chez leur pharmacien, n'ont qu'à nous envoyer une piastre et nous la leur enverrons.

W. JOHNSTON & Cie manufacturers Amherstburg, Ont.

A vendre à la pharmacie du Dr H. Larocque, St-Jean, 19 Oct. 1882.

LAINE DE FANTAISIE

—A—

TRICOTTER.

LAINES DE

BERLIN, SAXONY, FINGERING, et CANADIENNES.

Cachemires noirs à 50 et 60 cts première qualité.

Cachemires de couleurs à 60 cts première qualité.

ETOFFES FRANCAISES!

Pour robes tout laine, couleurs à la mode, de 25cts en montant.

CHEZ

W. BROUSSEAU

183-RUE RICHELIEU-183

ST. JEAN, P. Q.

ETAMPES EN CAOUTCHOUC

PONCES, ETAMPES D'ACIER.

SCEAUX POUR NOTAIRES.

S'ADRESSE A

J. A. McQUILLEN.

ST-JEAN, P. Q.

On a besoin de bons agents.

St-Jean, 25 juin 1881.

IMPRIMERIE

DU

Franco -- Canadien